

Le Jacobin

Journal municipal

Octobre 2022 | Vol. 20 N° 08



13 octobre : 4e versement des taxes municipales

Action de grâce

Prendre note que les bureaux municipaux et la bibliothèque Marcel-Dugas seront fermés le 10 octobre.



Rappel

Séance du conseil
Lundi 3 octobre 2022, 19 h

Collecte de feuilles et de gazon :
20 et 27 octobre.

CONTACT



Mairie

16, rue Maréchal
Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
Téléphone : 450 839-3671
Télécopieur : 450 839-2387
info@st-jacques.org
www.st-jacques.org

Horaire*

Lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30,
vendredi de 8 h à 12 h.
* Fermée entre 12 h et 13 h.

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour
bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.
Téléphone : 1 800 567-9372

Pendant les heures de bureau, en cas de panne
d'électricité seulement.
Téléphone : 450 839-7697.

Conseil municipal

Prochaine séance
Lundi 3 octobre 2022

Inscrivez-vous sur notre site Internet en
cliquant sur l'icône ci-dessous.



Horaire

Lundi et mardi de 13 h à 18 h,
jeudi de 13 h à 20 h
et le samedi de 9 h à 12 h.

Merci de respecter les mesures en vigueur.
Téléphone : 450 831-2296.

SOMMAIRE

Le conseil municipal	
• Mot de la mairesse	3
• Médaille de chien	4
Sécurité civile	
• Halloween chez les pompiers	4
Urbanisme	
• Règlement de démolition	5
• PIIA	6
Environnement	
• Gagnants du concours d'embellissement	7
Travaux publics	
• Fermeture et ouverture d'eau	8
• Clapet anti-retour d'égoût	8
• Puisards	8
• Feuilles, gazon et branches !	9
Bibliothèque	
• Cercle littéraire	10
• Nouveautés papier	10
• Ateliers : découverte de la poésie	11
• Semaine des bibliothèques	12
Loisirs	
• Halloween au village !	13
• Activités	14 et 15
• Parc Nature	16
• Dépouillement de l'arbre de Noël	16
• Formulaire de remboursement	17
Vos organismes	
• Salon des artisans	18
• Exposition	18
• Guignolée 2022	19
• Déjeuner communautaire	20
• SHÉNA	20
• Horeb	21
MRC de Montcalm	
• Transport	22
MADA	
• Activités	23
• Aide à la mobilité motorisées	23
Concours	
• Dessin d'halloween	24

Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Impression	Imprimerie Pinard
Papier	Rolland Enviro 100% recyclé
Distribution	Postes Canada
Parution	Le Jacobin est publié 10 fois l'an.
Tirage	2150 exemplaires.
ISSN :	1708-2994
Dépôt légal	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Dépôt légal	Bibliothèque et Archives Canada

Chères citoyennes et chers citoyens,

Le mois d'octobre est arrivé...sous nos yeux, la nature déploie ses couleurs, qui de jour en jour virent à l'orangé, soit par la récolte des courges et des citrouilles, aussi colorées que les feuilles des arbres, signe du début de l'automne.



Beaucoup de citoyens et citoyennes m'interpellent concernant la vitesse sur nos routes, sachez que j'entends très bien vos commentaires. La sécurité est l'affaire de tous. Nous devons ralentir et respecter les limites de vitesse afin d'assurer la sécurité de nos enfants et la nôtre. La Municipalité fait de nombreux efforts pour sensibiliser les conducteurs. De plus, nous transmettons vos appréhensions à la Sûreté du Québec. C'est ensemble que nous allons faire la différence.

Parlant de feuilles des arbres, il est important de suivre adéquatement les consignes concernant le ramassage. Il y aura bientôt 3 collectes, soit les 20 et 27 octobre et 3 novembre. Seuls les sacs en plastique orange, transparent ou en papier seront acceptés. Pour les semaines suivantes, les feuilles devront être déposées uniquement dans le bac brun.

Le 10 octobre prochain, on soulignera l'Action de grâce. À cette occasion, rien de plus plaisant que de partager un bon repas avec ses proches. Ce qui m'amène à remercier nos agriculteurs pour leur excellent travail tout au long de l'année. N'hésitez surtout pas à faire des achats de produits locaux!

Cette année, pour la fête de l'Halloween, nous aurons une petite nouveauté! La Municipalité tiendra une activité le samedi 29 octobre où petits et grands sont invités à venir célébrer avec nous. Pour sa part, la collecte de bonbons se tiendra le lundi 31 octobre. Redoublez de prudence lors de cette soirée!

Et enfin, toujours sous le thème de l'Halloween, n'oubliez pas notre concours de dessin qui se trouve à l'endos du Jacobin. Si vous avez besoin de copies supplémentaires, vous n'avez qu'à passer à l'Hôtel de Ville. Le tirage se fera le 27 octobre prochain.

Josyane Forest
Mairesse

*Nouveau poste au sein de la
Municipalité de Saint-Jacques*

Directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint,
Marc-André Caron, CPA

Bienvenue dans l'équipe !



Période de renouvellement de médailles à chien !

Deux MÉTHODES pour le faire :

1. Rendez-vous à la Municipalité au 16, rue Maréchal pour effectuer le renouvellement ou l'enregistrement.
2. Sur place chez INSPECTEUR CANIN au 1728, route 335, à Saint-Lin-Laurentides.

*Frais associés au renouvellement ou à l'enregistrement d'un chien

EXTRAITS DU RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION DES CHIENS

Article 9

Il est défendu de garder plus de deux (2) chiens dans ou sur un immeuble, unité de logement, commerce, industrie ou autre lieu.

Article 10

a) Tout propriétaire de chiens doit, le ou avant le 1er septembre de chaque année, le faire enregistrer, numéroter, décrire et licencier, telle licence étant valable du 1er septembre au 31 août de chaque année, selon les tarifs établis par résolution, par le conseil municipal.



SÉCURITÉ CIVILE

Les pompiers assureront une présence durant la collecte de bonbons pour l'halloween le 31 octobre de 16 h à 20 h.





Règlement de démolition

Dans l'objectif de protéger notre patrimoine bâti et de mieux contrôler la démolition de certains immeubles pouvant présenter un intérêt patrimonial particulier et les projets de remplacement prévus, la Municipalité de Saint-Jacques a adopté officiellement un règlement régissant la démolition d'immeubles.

Les immeubles visés par ce règlement sont ceux inscrits à l'inventaire du patrimoine immobilier de la MRC de Montcalm, adopté le 27 avril 2022.

Il est donc obligatoire d'obtenir un certificat d'autorisation pour la démolition complète ou partielle d'un bâtiment à caractère patrimonial.

La démolition d'un immeuble patrimonial ou d'une partie de ce même immeuble est assujettie à une autorisation du comité de démolition qui a pour mandat :

- D'étudier, d'accepter ou de refuser les demandes;
- De fixer les conditions nécessaires à l'émission d'un certificat d'autorisation de démolir;
- D'approuver un programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé.

Le comité de démolition est nommé par résolution du conseil, il est composé de trois membres du conseil, dont la mairesse.

Pour de plus amples informations sur le nouveau règlement de démolition, ou simplement pour savoir si votre immeuble figure dans l'inventaire du patrimoine immobilier de la MRC de Montcalm, veuillez contacter le Service de l'urbanisme à : urbanisme@st-jacques.org

Qu'est-ce qu'un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)?

Complémentaire à la réglementation d'urbanisme, le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale communément appelé PIIA, vise essentiellement à harmoniser l'intégration des projets à l'environnement existant, selon des critères qualitatifs.

Certains secteurs de la Municipalité de Saint-Jacques et certains types de travaux sont soumis à un processus d'évaluation et d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

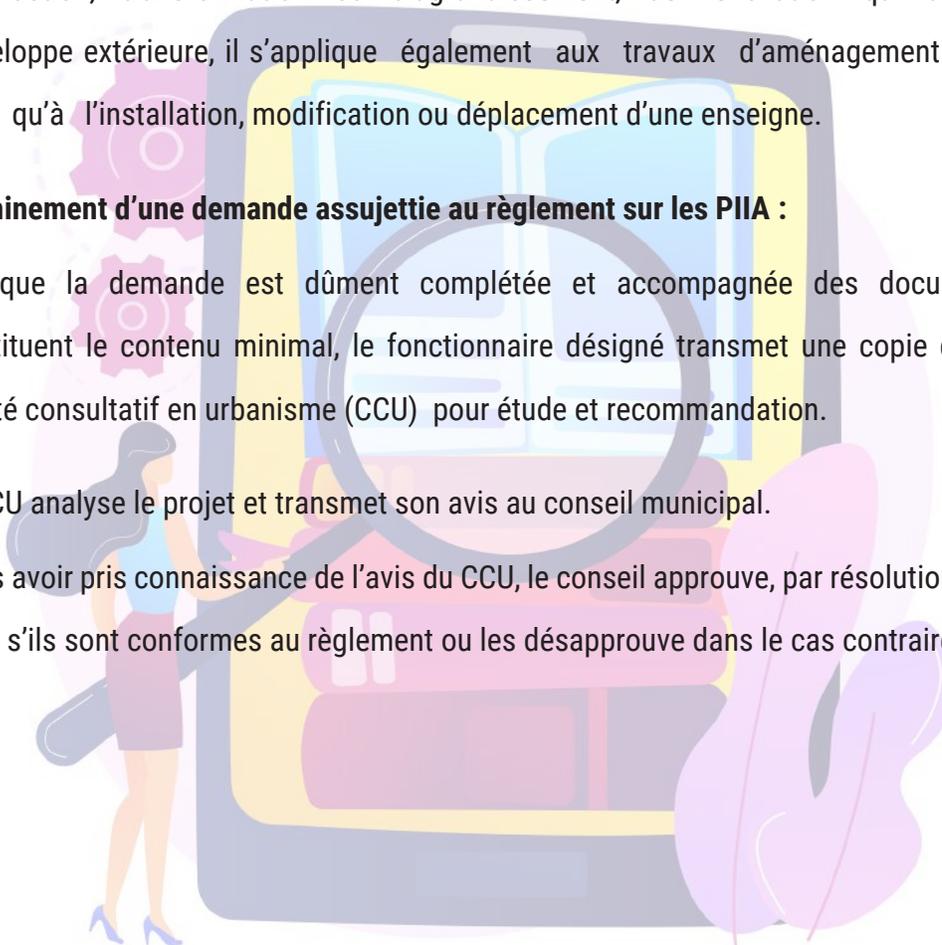
Le règlement sur les PIIA s'applique notamment : aux nouveaux projets de construction, transformation ou d'agrandissement, de rénovation qui touchent à l'enveloppe extérieure, il s'applique également aux travaux d'aménagement paysager ainsi qu'à l'installation, modification ou déplacement d'une enseigne.

Cheminement d'une demande assujettie au règlement sur les PIIA :

Dès que la demande est dûment complétée et accompagnée des documents qui constituent le contenu minimal, le fonctionnaire désigné transmet une copie du PIIA au comité consultatif en urbanisme (CCU) pour étude et recommandation.

Le CCU analyse le projet et transmet son avis au conseil municipal.

Après avoir pris connaissance de l'avis du CCU, le conseil approuve, par résolution, les plans s'ils sont conformes au règlement ou les désapprouve dans le cas contraire.



ENVIRONNEMENT

Concours d'embellissement 2022

Saint-Jacques en fleurs !



Prix commercial

Cochons cent Façons



Prix résidentiel - bungalow

Nicole Rivest et Robert Marsolais



Prix résidentiel - Multi-logements

Lise Brouillette

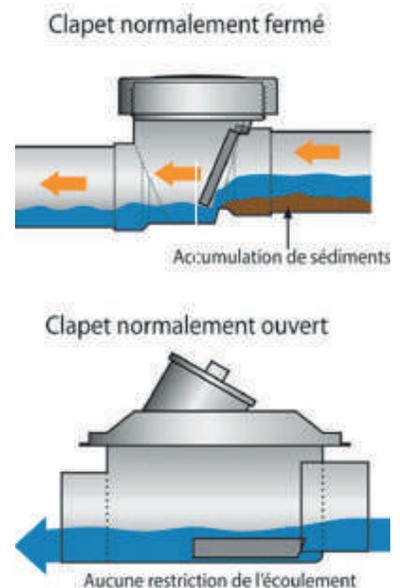
FERMETURE ET OUVERTURE D'EAU

Le service de fermeture et d'ouverture de l'entrée d'eau principale est offert pour les résidences et les commerces. Qu'il s'agisse de réparation ou de rénovations, vous devez nous aviser au moins **48 HEURES À L'AVANCE (SAUF EN CAS D'URGENCE)** afin que nous puissions vérifier l'état de votre entrée d'eau avant le début des travaux. Le service est offert sans frais durant les heures de bureau et est payant en dehors de celles-ci.

CLAPET ANTI-RETOUR D'ÉGOUT

Ce mécanisme, installé du côté privé sur la conduite de branchement menant à l'égout, est obligatoire et permet d'éviter les inondations dans le sous-sol s'il y a un refoulement d'égout. Il est de la responsabilité du propriétaire de s'assurer qu'il soit fonctionnel. Voici quelques précautions à prendre pour vous assurer que le clapet fonctionne correctement :

- Vérifier le clapet de temps à autre afin de vous assurer qu'il n'est pas ouvert en raison d'une obstruction ou d'un mauvais fonctionnement;
- En cas de pluie abondante, éviter de faire couler l'eau ou de tirer la chasse d'eau des toilettes. Cet apport en eau peut faire ouvrir le clapet et permettre à l'eau de l'égout de pénétrer dans le réseau de votre propriété plutôt que de l'en empêcher.



LES FEUILLES ET LES PUISARDS NE FONT PAS BON MÉNAGE !

Les citoyens sont invités à racler et à ramasser fréquemment les feuilles mortes sur leur terrain et à dégager, lorsque pertinent, le puisard en façade de leur propriété. Ce geste simple, ajouté aux efforts de balayage des rues déployés par la Municipalité, permettront d'éviter les accumulations d'eau. Pour signaler un puisard bouché malgré l'absence de feuilles, il faut communiquer avec le Service des travaux publics au 450 839-3671, poste 7674.

COLLECTE DE FEUILLES ET DE GAZON

Nous vous invitons à mettre vos sacs de feuilles et de gazon près du bac brun les **20, 27 octobre et 3 novembre** prochains. L'entrepreneur collectera sans limites, tous les sacs en **PLASTIQUE ORANGE, TRANSPARENT OU EN PAPIER SEULEMENT**. Pour les semaines suivantes, les feuilles devront être déposées uniquement dans le bac brun.



RAMASSAGE DES BRANCHES

La Municipalité de Saint-Jacques offrira **aux citoyens un service de déchetage des branches**. Veuillez prendre note que cette opération est prévue **DÈS LUNDI, LE 17 OCTOBRE 2022**.

Voici les conditions à respecter afin de donner un service adéquat et d'assurer un travail optimal :

- Un tas d'un maximum de ± 5 pieds de hauteur par ± 15 pieds de largeur au total;
- Pour lundi, le 17 octobre prochain, les branches devront être déposées par le résident en prenant soin de placer le gros bout des branches face à la rue, sans qu'elles nuisent à la circulation;
- Les branches ne doivent pas excéder ± 5 pouces (12,7 cm) de diamètre





Cercle littéraire de Saint-Jacques

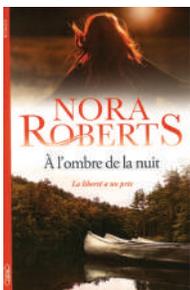
Mardi 4 octobre à 19 h

Le cercle littéraire de Saint-Jacques vous invite à partager vos meilleurs moments de lecture dans un esprit amical et convivial. Vous êtes bienvenus à vous joindre à nous !

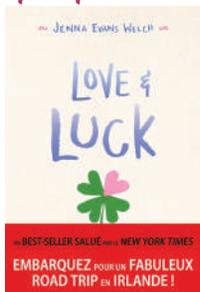
Animé par Jeanne Contant.

Inscriptions au 450 831-2296.

Les nouveautés papier



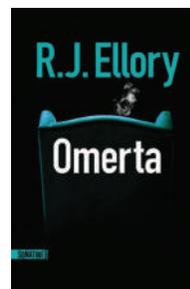
À l'ombre de la nuit
Nora Roberts



Love & Luck
Jenna Evans Welsch



Le monde de Maxime
Goldstyn et Peslouan



Omerta
R.J. Ellory



L'étonnante mémoire
des glaces
Catherine LaFrance



Au gré des Perséides
Mélicca Perron



Déjeuner avec Papa
Simon Boulerice



On ne tire pas sur les
fleurs pour qu'elles
poussent
Catherine Girard-Audet



Obsolète
Alexandra Gilbert

ATELIERS : Découverte de la poésie, avec Rachel Gamache

Les jeudis 13 et 20 octobre et 3 novembre 18 h 30 à 19 h 30

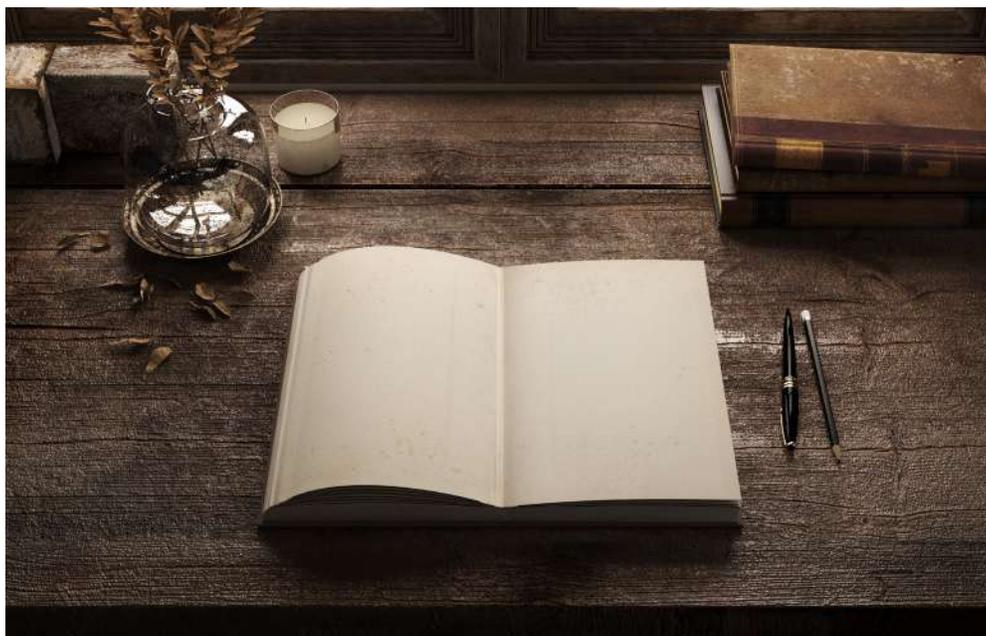
**** Jeudi 10 novembre** : On reçoit les poète.sse.s Lanaudois.e.s Jocelyn Thouin et Marie-Hélène Sarrasin + Micro-libre! Détails à venir! **

Le Québec vit actuellement un âge d'or poétique. Des dizaines de nouvelles voix se sont élevées dans les dernières années pour redéfinir la poésie québécoise et montrer à quel point elle est partout et accessible à tous. Mais qu'est-ce que la poésie au juste? Comment l'aborder, la lire, la comprendre, l'écrire? Comment l'exprimer, la dire? Et si c'est vrai qu'elle est partout, comment faire pour la trouver dans notre vie quotidienne et nos routines? Vous trouverez des réponses à ces questions et découvrirez bien d'autres aspects de la poésie contemporaine durant ces rencontres ludiques et sans prétention.

Ouvert à tous les curieux.ses, de 14 à 96 ans, résidant à Saint-Jacques et aux alentours.

Matériel fourni.

Inscriptions : biblio@st-jacques.org //450 839-3671 poste 7682



SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Du **15 au 22 octobre 2022**, sous le thème *Ma biblio : au-delà des mots*, la Semaine des bibliothèques publiques met en lumière les qualités intrinsèques de ces lieux qui participent activement au développement culturel, communautaire, social et économique de leurs communautés. Elles sont ancrées dans leur municipalité et à l'écoute de leurs citoyennes et de leurs citoyens, comme la Bibliothèque Marcel-Dugas.

Bien que l'on puisse y emprunter des milliers de livres, les bibliothèques publiques ont beaucoup plus à offrir ! La bibliothèque est un lieu d'accès à l'information et à la culture. Elle offre des espaces de rencontres, de travail et d'échanges, où l'on vient développer ses connaissances et ses compétences, où l'on découvre et s'approprie le numérique. Elle anime et stimule sa communauté avec ses programmations riches et variées. Une bibliothèque, c'est tout à la fois un lieu d'information, de culture, d'éducation et d'alphabétisation !

Les deux dernières années de pandémie ont mis en évidence la place de notre bibliothèque auprès d'une clientèle de tous âges. Considérant les enjeux actuels en ce qui a trait à la littératie, les bibliothèques publiques du Québec, en tant que lieux d'apprentissage tout au long de la vie, sont plus nécessaires que jamais. Le rôle d'une bibliothèque va au-delà des mots : il est essentiel auprès des collectivités et il s'agit d'une fierté pour les citoyennes et les citoyens.

Pour découvrir tous les services auxquels vous avez accès, visitez le www.st-jacques.org/bibliotheque. (Re) bienvenue à la bibliothèque!

Jeanne Contant, responsable du prêt, et Rachel Gamache, technicienne pour le Service culturel.



15-22 OCT. 2022
semainedesbibliotheques.ca

DÉFI-ÉVASION DE L'HALLOWEEN !

 Pour tous !

 **29 octobre 2022**

 Samedi, 8 h 45 à 16 h

 Gratuit

 Parc Aimé-Piette

-  • Capacité de 12 participants par 15 minutes.
• Réservation : système de billetterie sur place pour gérer la file d'attente.
• Kiosque restaurant sur place.
• Déguisement optionnel
• Ambiance musicale



Halloween

Le porte à porte aura lieu
le 31 octobre 2022



VOLLEYBALL MIXTE

	14 ans et plus
	25 octobre (9 séances)
	Mardi, 19 h 15 à 21 h 15
	16 \$ + taxes
	Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France
	Inscription obligatoire : 450 839-3671, poste 7670 loisir@st-jacques.org

HOCKEYBALL JUNIOR MIXTE (JEUNES)

Par Apollo

	6 et 9 ans
	14 novembre (6 séances)
	Lundi, 18 h à 19 h
	14 \$
	Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France
	<ul style="list-style-type: none">Lunette de protection et bouteille d'eau sont obligatoires.Gants, protège-tibias, casque et bâton de hockey avec palette en plastique sont recommandés.Prêt de bâton de hockey possible (gratuit). Inscription obligatoire : 450 839-3671, poste 7670 loisir@st-jacques.org

BADMINTON LIBRE

	14 ans et plus (13 ans et moins accompagnés)
	2 novembre (8 séances)
	Mercredi, 18 h à 19 h, 19 h à 20 h, 20 h à 21 h et 21 h à 22 h.
	16 \$ + taxes pour la session (heure de réservation)
	Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France
	<ul style="list-style-type: none">Apporter votre matériel (raquette, volant, etc.).Aucune location ou prêt possible. Inscription obligatoire : 450 839-3671, poste 7670 loisir@st-jacques.org



DANSE EN CERCLE

Par Sylvie-Guyllaine Fortin, Ateliers Médita-Danse

Festives ou méditatives, ces danses sur des rythmes du monde invitent à être dans un esprit d'ouverture et de bienveillance. Vivez des moments d'unité et de pure joie avec la magie des danses en cercle.



Pour tous !



16 septembre (12 séances)



Vendredi, 9 h 30 à 11 h 30.



15 \$ par rencontre



Maison du Folklore



• Bouteille d'eau

Expérience non nécessaire, toutes les danses sont enseignées.

Sylvie-Guyllaine Fortin, Ateliers Médita-Danse
450 397-0564 ou 819 588-0569



ENTRAÎNEMENT PRIVÉ

Par la clinique Physio St-Jacques

Entraînement privé ou semi-privé avec votre ami(e) selon vos besoins. Que se soit pour vous remettre en forme suite à une blessure, un suivi durant votre grossesse ou en post-partum, pour une remise en forme ou vous guider dans l'optimisation de vos performances sportives, nos kinésiologues sauront vous aider.



Ouvert à tous !



Dès maintenant, appelez pour prendre rendez-vous !



Selon disponibilités



50 \$ / heure de suivi pour entraînement privé



Physio St-Jacques, 11 rue Marcel-Lépine, Suite 204



*Veuillez noter que les inscriptions pour les classes post-partum sont toujours en cours.

Pour plus d'informations, contactez la clinique par téléphone au 450 839-2112

J.S TAEKWONDO

Par Jacques Sourdif

Cours de taekwondo : Maître Jacques Sourdif, entraîneur depuis 1980.



4 ans et plus



22 octobre (7 séances)



Samedi, 9 h à 10 h ou 10 h à 12 h



80 \$ (9 h à 10 h) ou 120 \$ (10 h à 12 h)



Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France



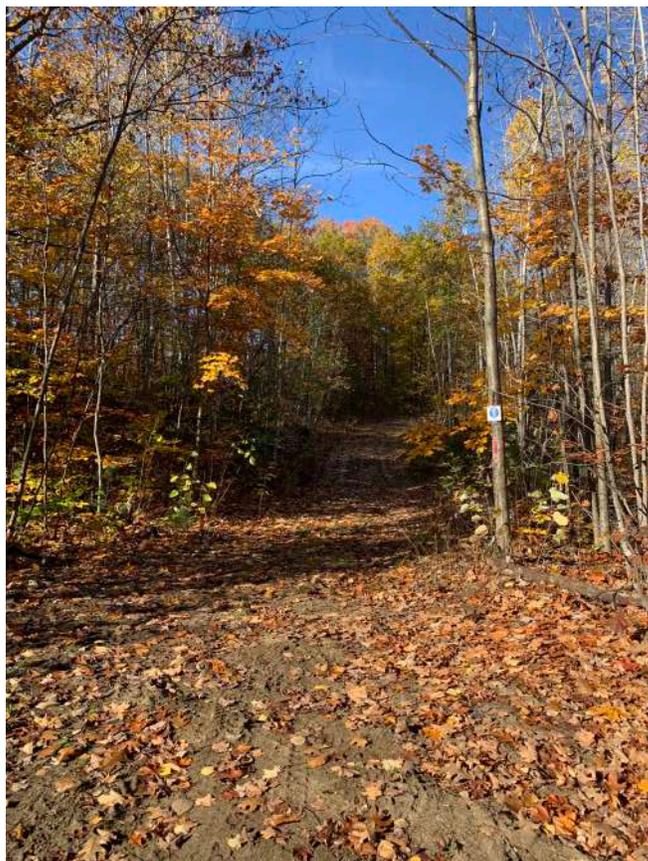
Dobuck.J.S Taekwondo (uniforme)

*En vente sur place (coût selon le modèle)

Chantal Fillion / Maître Jacques Sourdif
450 752-2629
jstaekwondo@videotron.ca

Possibilité d'inscription en tout temps !





PARC NATURE SAINT-JACQUES | SAINT-JULIENNE

L'automne sonne à nos portes et pourquoi ne pas profiter d'une randonnée au Parc Nature en famille, entre amies ou seul !

Consultez notre site internet pour les règlements du parc au <https://www.st-jacques.org/loisirs/parc-nature-saint-jacques-sainte-julienne/>

Bonne randonnée à toutes et à tous !

DÉPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOËL

Le père Noël prévoit livrer des cadeaux aux gentils enfants !

Date : 11 décembre 2022

Période de livraison : 8 h à 16 h

Coût : Gratuit

Âge : 12 ans et moins

Pour information : Vincent Grenier, 450 839-3671, poste 7670

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES PAR COURRIEL : loisir@st-jacques.org

*Résident de Saint-Jacques seulement. Une preuve de résidence peut-être demandée.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 16 NOVEMBRE 2022



Formulaire de remboursement pour le programme d'aide financière aux activités sportives et artistiques pour les résidents de Saint-Jacques

Remboursement demandé par :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : (Résidence) _____ Bureau : _____

*Les zones blanches sont réservées à l'administration de la Municipalité de Saint-Jacques

Remboursement demandé pour (Nom de l'enfant)	Nom de l'activité	Lieu de l'activité	Date d'inscription JJ/MM/AA	Coût de l'activité	Montant admissible (33%)

Total des montants admissibles (33 %) :

Total du remboursement :

Documents à joindre:

- Reçu officiel émis par l'organisme
- Preuve de résidence
- Preuve de scolarité (si d'âge scolaire)
- Preuve d'âge du participant (18 ans et -)

Date limite pour effectuer sa demande :

- Date limite pour les demandes : *30 novembre*.
- Remettre le formulaire et les documents à joindre au service des loisirs par courriel à loisir@st-jacques.org ou remettre l'ensemble des documents au garage municipal situé au 186, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques (QC) J0K 2R0.

Le demandeur s'engage à aviser la Municipalité dès que le participant cesse l'activité ou annule son inscription.

_____ Signature

_____ Date

À l'usage de la Municipalité de Saint-Jacques seulement

Vérifié par : _____ Date : _____

Autorisé par : _____ Date : _____

Salon des artisans



5 et 6 novembre 2022
École Saint-Louis de France
4, rue du Collège (Gymnase)

★ *Saint-Jacques* Municipalité de

DENIS MARSOAIS
SCULPTURE - VITRAIL

vous invite à son exposition intitulée
Rêver en couleur
et
Chansons de coeur 2022

Bienvenue
Entrée gratuite

Vernissage samedi le 22 octobre
à 19h00. (portes ouvrent à 18h00)

Exposition
du 23 au 30 octobre
À la Maison de la Nouvelle-Acadie
98, rue St-Jacques
St-Jacques, J0K 2R0



Horaire :

Dimanche 23 oct.	10h00 à 16h00
Mercredi 26 oct.	18h00 à 21h00
Jeudi 27 oct.	18h00 à 21h00
Vendredi 28 oct.	13h00 à 21h00
Samedi 29 oct.	13h00 à 21h00
Dimanche 30 oct.	10h00 à 15h00

VOS ORGANISMES



Guignolée 2022 - Nouveauté

Cette année, vous recevrez par la poste un sac bien identifié pour la récolte de denrées et une enveloppe pour les dons d'argents et de chèque. Dans les prochaines parutions du Jacobin, d'autres informations suivront.

Merci à la Municipalité de Saint-Jacques et à la Caisse populaire Nouvelle-Acadie d'être nos partenaires. Merci pour votre soutien et votre implication pour la réalisation de la Guignolée 2022.

Lise Desrosiers et Lucie Gagnon
« Personne ne devrait rester sur sa faim ... »

La guignolée



GROUPE SCOUTS DE SAINT-JACQUES

-  7 à 17 ans
-  29 septembre au 1^{er} juin 2023
-  Tous les jeudis, 18 h 45 à 20 h 15
-  150 \$ par enfant *
-  Local scout, sous-sol de l'église. (102-A, rue Saint-Jacques)
-  * Le coût n'inclut pas les uniformes, le matériel et les camps.

Pour plus d'information : scout.st.jacques@gmail.com



VOS ORGANISMES



DÉJEUNER COMMUNAUTAIRE

Par Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb vont servir les déjeuners pour amasser de l'argent pour aider les plus démunis.



Pour tous !



9 OCTOBRE 2022



Dimanche, 8 h à midi



6 \$



Centre Culturel du Vieux-Collège



Au plaisir de vous voir en grand nombre !

CONFÉRENCE DE LA SHÉNA AMÉNAGEMENTS ÉCORESponsables

Par Hélène Dubé

Comment travailler dans le même sens que la nature, dans notre propre cour, sans laisser d'empreintes négatives. Comprendre comment la nature s'y prend pour, à notre tour, agir de façon à conserver l'équilibre de notre milieu.



Pour tous !



19 octobre 2022



Mercredi, 19 h 15



Gratuit (Membre), 7 \$ (Non-membre)



Centre culturel du Vieux-Collège



*Calepin et crayon pour prendre des notes.

Pour informations et vous inscrire, appelez parmi les choix suivants :

- Dominic Brunelle 450-417-3704
- Monique Labrèche au 450-839-2315
- Diane Landreville 450-333-0964



VOS ORGANISMES

Une belle saison avec les travailleurs étrangers

Horeb Saint-Jacques a accueilli un beau groupe de travailleurs étrangers encore une fois cette année. Nous avons 36 personnes en provenance du Guatemala et du Mexique. Tout s'est déroulé de façon harmonieuse.

Horeb Saint-Jacques est très fier de contribuer au succès des entreprises locales en hébergeant leur personnel provenant de l'étranger. La demande se diversifie et, maintenant, en plus des agriculteurs, différentes organisations font appel à nos services.

La saison agricole tirant à sa fin, beaucoup vont partir et quelques-uns demeureront encore pour quelques semaines/mois.

Nous avons déjà ouvert notre cahier de réservation pour l'an prochain. Nos installations nous permettent d'accueillir une soixantaine de travailleurs étrangers hommes ou femmes.

Horeb Saint-Jacques



SÉCURITÉ PUBLIQUE

La MRC de Montcalm est impliquée au niveau de la sécurité publique de plusieurs façons. En effet, la MRC s'investit au niveau des services policiers, des services de protection contre l'incendie et de la sécurité civile.

Services policiers

Le conseil de la MRC de Montcalm a signé, en vertu de l'article 70 de la Loi sur la police, une entente relative à la fourniture de services de police par la Sûreté du Québec sur le territoire de la MRC le 3 février 2009. Cette entente d'une durée de 10 ans prévoit la nature et l'étendue des services offerts par la Sûreté soit :

- Les services policiers décrits au Règlement sur les services policiers que les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec doivent fournir selon leur niveau de compétence (2008) G.O. II, 4003;
- L'application de la réglementation municipale découlant de sa mission et relative au maintien de la paix, l'ordre et la sécurité publique.

Le poste de la Sûreté du Québec est situé au :

1701, Route 335
Saint-Lin-Laurentides (Québec) J5M 1Y3
Téléphone : 450-439-1911

Pour des informations supplémentaires, veuillez consulter le site internet du poste de la MRC

- <http://www.sq.gouv.qc.ca/poste-mrc-de-montcalm>

Source : <https://www.mrcmontcalm.com/services/citoyens/securite-publique>



STIMULATION DE LA MÉMOIRE – ATELIERS GRATUITS

Pour garder sa mémoire active tout en ayant du plaisir, écoute active, activités.

	50 ans et plus
	20 septembre
	Mardi, 13 h à 16 h
	Gratuit
	Centre culturel du Vieux-Collège
	** 5 places restantes ** Inscriptions : CSML 450 831-3333, demander Catherine



INFORMATIQUE INTERMÉDIAIRE – ATELIERS GRATUITS

Approfondir les connaissances informatiques, bonifier l'utilisation de la Suite Office, les courriels, les réseaux sociaux et la protection.

	50 ans et plus
	22 septembre
	Jeudi, 13 h à 16 h
	Gratuit
	Centre culturel du Vieux-Collège
	** 5 places restantes ** Inscriptions : CSML 450 831-3333, demandez Sylvie



PLAN D'ACTION MADA EST EN LIGNE !

Bonne nouvelle ! Pour celles et ceux qui désirent consulter le plan d'action de la Municipalité Amie des Aînés (MADA), rendez-vous au www.st-jacques.org dans l'onglet «Municipalité Amie des Aînés».

Vous avez des questions ! Vous aimeriez en savoir plus ! Contactez le Service des communications à communication@st-jacques.org.

Bonne lecture !



MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS
Plan d'action 2021-2026

CONCOURS

1^{er} au 26 octobre 2022

Amuse-toi bien petit monstre!

Vous pouvez apporter votre dessin à la Municipalité pour courir la chance de gagner un panier rempli de bonbons !

Lieu: 16, rue Maréchal, Saint-Jacques

Heure d'ouverture : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

*Il faut être résident de Saint-Jacques pour participer au concours !



Nom de l'enfant: _____

Adresse complète: _____

Numéro de téléphone : _____

*Un dessin autorisé par enfant !